

HALENER ; sa prononc., 48, note 18.
 HALETANT, HALETER ; leur emploi, 1161.
 HAMEÇON ; son genre, 127.
 HANGARD ; si ce mot doit s'écrire ainsi, 48, note 20.
 HANNETON ; son cri, 1072.
 HANSÉATIQUE ; sa prononc. et son emploi, 48, note 21.
 HAPPELOURDE ; sa prononc., et son emploi, 48, note 22.
 HARCELER ; son orthogr., 511.
 HARDIESSE ; V. le mot *Audace*.
 HAREM ; si le *h* est aspiré, 49, note 23.
 HARMONIEUX ; si cet adj. se dit des pers., 1161.
 HARNAIS, HARNOIS ; sa prononc., 19.
 HARPE ; si l'on dit : *pincer de la harpe*, 1184.
 HASARD ; sa prononc., 49. — Quand se dit au pl., 148, note 151. — Son étym. et son orth., 1161.
 HASARD (AU) ; son emploi, 1161.
 HASARDER (Se) ; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 612.
 HASARDER ; son régime, 629.
 HATER (Se) ; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 629.
 HAUSSE-COL ; son pl. 181.
 HAUT ; sa signific. placé avant ou après son subst., 270.
 HAUT, HAUTEMENT ; distinction à faire entre ces deux expressions. Leur emploi, 1148.
 HAUTOIS, HAUTE-CONTRE, HAUTESSE ; si le *h* est aspiré, 49.
 HAUT-DE-CHAUSSES ; s'il s'écrit ainsi au sing., 189.
 HAUTE-CONTRE, HAUTE-FUTAIE, HAUT-LE-CORPS ; leur prononciation, 49 et 50 ; — leur plur., 182.
 HAVRE-SAC ; sa prononc., 50. — Son pl., 182. — Son étymol., *ibid.*
 HÉ ! son emploi, 926, 928.
 HÉBÉTER ; sa prononc. et son empl., 1162.
 HECTARE, HÉMISPÈRE, HÉMISTICHE ; leur genre, 127.
 HÉLIOTROPE ; s'il est toujours masc., 108.
 HELLÉNISME ; ce que c'est, 1021.
 HÉMORRAGIE ; si *hémorragie de sang* peut se dire, 1162.
 HENNIR ; sa prononc., 50, note 24.
 HENRI ; quand le *h* s'aspire, 50, note 25.
 HÉRISSEUR, SE HÉRISSEUR ; si ce verbe se dit au fig., 1162.

HÉRITER ; si ce verbe peut se dire à l'actif, 1162.
 HERMAPHRODITE ; s'il se dit au fig., 1163.
 HÉROÏQUE ; s'il se dit au fig., 1163.
 HÉROS ; si les dérivés de ce mot se prononcent avec aspiration, 50, note 26. — Son emploi, 1163.
 HÉSITER ; si le *h* s'aspire, 50, note 27. — Prépos. que demande ce verbe devant un inf., 612.
 HEURE DE TEMPS ; si cette locution est régulière, 1163.
 HEUREUX ; ses rég., 292.
 HIATUS ; 40. — Dans quel cas il est autorisé, 90.
 HIBOU ; son cri, 1073.
 HIC, CHIC ; leur emploi, 1163.
 HIER ; place de cet adv., 829.
 HIÉROGLYPHE, HOLOCAUSTE ; leur genre, 127.
 HIPPE et HYP ; observ. sur cette orthogr., 14.
 HIRONDELLE ; son cri, 1073.
 HOMBRE ; jeu, 110, not. 63.
 HOMME ; différence entre un *galant homme* et un *homme galant* ; entre un *honnête homme* et un *homme honnête* ; entre un *brave homme* et un *homme brave* ; un *vilain homme* et un *homme vilain* ; un *simple homme* et un *homme simple*, 268 à 273, et les notes 255, 258, 261, 262. — Si l'express. de *parfait honnête homme* est bonne, 270, note 258. — Pluriel de *honnête homme*, *ibid.*
 HOMONYMES ; Table d'homonymes qui ont une signification différente selon qu'ils sont prononcés longs ou brefs, 83.
 HONNÊTE ; sa signific. placé avant ou après son subst., 270. — Si *honnête homme* s'est dit en parlant d'une femme, 270, note 258. — Si *parfait honnête homme* peut se dire, *ibid.*
 HONNEUR ; dans quel cas se dit au sing., au pl., 148, note 154.
 HONNIR ; sa prononc., 51.
 HONTE ; s'il se dit au pl., 148, note 152.
 HONTE (Avoir) ; préposit. que demande ce verbe devant un infinitif, 629.
 HONTEUX ; son régime, 277, 281.
 HORIZON ; son genre, 127.
 HORIZONTAL ; s'il a un pl., 240.
 HORLOGE ; son genre, 132.
 HORLOGE ; s'il faut dire : *l'horloge a sonné* ou : *l'horloge est sonnée*, 1195.

HOROSCOPE ; son genre, 128, note 89.
 HORS ; dans quel cas cette prépos. s'emploie avec la prépos. *de*, 787 ; — sans la prépos. *de*, 784, 787. — V. p. 799.
 HORS-D'ŒUVRE ; son pl., 182.
 HOSPITALIER ; s'il se dit des choses, 1163.
 HÔTEL ; son genre, 128.
 HÔTEL-DIEU ; son pl., 194.
 HOTTENTOT, HOTTÉE, HOULAN ; si le *h* s'aspire, 51, notes 29, 30.
 HOURRA ; sa pron., son emploi, 51, note 31.
 HOURVARI ; son genre, son étym. et son orth., 51, note 32. — Si *boulvari* peut être toléré, *ibid.*
 HUE, HUHOU, HURHAU ; orthogr. de cette exclamation, 52, note 33 ; 928.
 HUILE ; son genre, 132. — Emploi vicieux de ce mot au masculin, 1164.
 HUILE D'OLIVE (De l') ; s'il faut un *s* à *olive*, 198, 200.
 HUIT ; si le *h* s'aspire, 52, note 34. — Si le *t* se fait toujours entendre, 71.
 HUPPE ; son cri, 1073.
 HURE ; V. le mot *Animaux*.
 HURLER ; comment on disait autrefois, 1164. — Son usage en poésie, *ibid.*
 HURLUBERLU ; son pluriel 161. — Son emploi, 1164.
 HYDRE ; son genre, 132, note 104. — Si on le dit au fig., 1165.
 HYMEN ; sa prononciation, 21, note 4. — Quand on peut le dire au pl., 148, note 153. — S'il se dit des animaux, 1165.
 HYMNE ; s'il est toujours masc., 1165.
 HYPERBATE ou INVERSION ; son genre, 132. — Ce que c'est que cette fig., 1018 à 1021. — En quoi son emploi est nécessaire, et pourquoi on doit la préférer à la construction gramm., 1018. — Plusieurs exemples d'hyperbates ou d'inversions heureuses, 1018 et suiv.

I

I ; sa valeur, 12. — Cas où il ne se prononce pas, 13. — Son genre, 35 et 1165. — Quand on met l'*i* après l'*y* dans les verbes qui se terminent en *oyer*, en *ayer* et en *uyer*, et pour quel motif, 514 à 518, notes 363, 364, 365, 366, 367, 368 et 369. — Si l'on met un point sur l'*i* surmonté d'un

accent circonflexe, 973. — Cas où cette lettre souffre élision, 976. — Motif pour lequel on place la diérèse sur la lettre *i* des mots *ai eux*, *faïence*, etc., 981. — Pourquoi il ne faut pas en faire usage sur l'*i* des mots *déiste*, *athéisme*, etc., 982.
 ICI, LA ; signifie de chacun de ces ad-
 verbes, 843. — Leur emploi, *ibid.*
 IDÉAL ; si cet adj. a un pl. au masc., 240.
 IDIOTISME ; ce que c'est, 1021.
 IDOLATRE ; son rég., 292.
 IDOLE ; son genre, 132, 855, note.
 IDYLLE ; son g., 132, note 105.
 IE ; sa prononc., 19. — S'il est permis de supprimer l'*e* dans *je prierai* et autres verbes semblables, 19, 514, note 363. — Voy. *Futur*.
 IER ; conjug. des verbes qui ont cette termin., 516.
 IGNE ; si cet adj. s'écrit ainsi au fém., 235.
 IGNOMINIE ; quand il se dit au pl., 150, note 160.
 IGNORANCE ; s'il a un pluriel, 150, note 159.
 IGNORANT ; ses rég., 292.
 IGNORER ; son usage, 1166. — S'il régit les pers., *ibid.* — S'il est vrai que ce verbe régit le subj. dans le sens affirm. et l'indic. dans le sens nég., *ibid.*
 IL ; emploi de ce pron. pers., 325. — Ce qu'il exprime dans les verbes unipersonn., 325 et 454. — Ce qu'il doit rappeler, *ibid.* — Dans quel cas ce pron. ne doit pas précéder le verbe, 326. — Dans quel cas on doit le répéter, 435.
 IL EST, IL Y A ; quand on peut faire usage de *il est* pour *il y a*, 1167.
 ILLÉGAL ; s'il a un pl. au masc., 241.
 ILLISIBLE, INLISIBLE ; leur acception différente, 1168.
 IL N'EST ; si cette locution peut toujours être employée pour *il n'y a*, 1167. — Son emploi suivi de *rien* et de *ne*, 1168.
 IL N'Y A, son usage, 1167.
 ILS ; pronom. V. *II*.
 ILS, LL ; prononc. des mots qui ont cette termin., 55. — Dans quel cas il prend le son mouillé, *ibid.*
 IL S'EN FAUT ; cas où *il s'en faut de beaucoup* est mieux que *il s'en faut beaucoup*, 837. — Cas où cette expression s'emploie avec ou sans nég., 870.

IL SUFFIT QUE; si cette expression conjunct. demande le subj., 678.

IL Y A; quand cette expression demande la suppression de *pas* dans la phrase subordonnée, 875. — Si *il est* s'emploie bien pour *il y a*, 1167.

ILLUSTRE; si cet adj. ne s'emploie qu'en bonne part, 1168.

ILLUSTRISSE; d'où vient ce mot, 256.

IMAGE; son genre, 133, note 106.

IMAGINER, S'IMAGINER; différence considérable entre ces deux expressions, 1169.

IMAGINER (S'); suivi d'un verbe, 603. — Si le partic. passé de ce verbe prend l'accord, 738.

IMBERBE; si l'on peut dire: *nation imberbe*, 1169.

IMBOIRE; observation sur ce mot, 556.

IMBROGLIO; sa pron., 45. — son pl. 160.

IMITABLE, INIMITABLE; en quoi ils diffèrent, 1170.

IMITABLE, INCOMPARABLE, INDICIBLE; leur véritable signific., 1170.

IMITER L'EXEMPLE DE QUELQU'UN; si cette expression est française, 1145.

IMM; prononc. des mots qui commencent par *imm*, 57.

IMMANQUABLE; sa prononc., 57.

IMMÉDIAT, MÉDIAT; leur véritable signific., 1170.

IMMÉMORIAL; s'il a un pl. au masc., 245.

IMMENSE; si cet adj. est susceptible de compar., 254.

IMMINENT, EMINENT; leur véritable signification, 1130.

IMMONDICES; si ce mot peut se dire au sing., 164, note 199, *bis*.

IMMORAL; si cet adj. a un pl. au masc., 241. — Si ce mot se dit des pers., 1171.

IMMORTEL; si cet adj. est susceptible de compar., 254. — Si on peut le dire des pers., 1172.

IMPARDONNABLE; si cet adj. se dit des pers., 1144.

IMPARFAIT; comment s'orth. la 3^e pers. sing. de l'imparf. du subj., 480, note 337, et p. 960. — Ce qu'exprime ce temps à l'indic. et au subj., et dans quel cas on s'en sert, 655. — A quel temps de l'indic. correspond l'imparfait de ce mode, 686. — A quel temps de l'indicatif correspond l'imparfait du subjonctif, 692. — Lorsque les deux verbes sont unis par *que*, à quel temps du subj. correspond l'imparfait de

l'indic., si le second verbe exprime une action passagère, 687. — Si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, 688. — Dans quel cas on fait usage du présent du subj., au lieu de l'imparf., *ibid.*

— Qu'est-ce qui doit déterminer le choix à faire entre l'imparfait et le plus-que-parfait, 693. — Orthogr. de la 1^{re} et de la 2^e pers. pl. de l'imparf. de l'indic., 957. — de l'imparf. du subj., 960.

IMPARTIAL; si cet adj. a un pl. au masc., 241.

IMPASSE; son genre, 133.

IMPASSIBLE; si on peut le dire des pers., 1172.

IMPATIENT; si ce mot peut avoir un régime, 1173.

IMPATIENTER (S'); s'il prend un régime, 1173.

IMPÉNÉTRABLE; son rég., 293.

IMPÉRATIF; place du pronom rég. dir. ou indir. quand le verbe est à l'imper., 651 à 653. — Ce qu'exprime ce mode, 447 et 662. — Pourquoi il n'a pas de 1^{re} pers. au sing., 447. — S'il n'a qu'un temps, 662. — Usage que l'on fait de la 1^{re} pers. du pl. de l'imper., quoiqu'il ne s'agisse que d'une seule pers., 663. — Si dans ce cas l'adj. doit être mis au sing. ou au pl., *ibid.* — Orth. de l'imper., 959.

IMPÉRIAL; si cet adj. a un pl. au masc., 241.

IMPÉRIALE; son genre, 133.

IMPERSONNEL; 454. — V. *impersonnel*.

IMPLORER; si ce verbe peut se dire des pers., 481, note 341. — Son emploi, 1174.

IMPORTER; son usage, 524. — Quel rég. après *que m'importe*, *ibid.* — S'il régit le subj., 670.

IMPORTUN; son régime, 280.

IMPOSER, EN IMPOSER; deux expressions que beaucoup d'écrivains ont souvent confondues, 1174. — Si ce verbe est bon dans le sens d'imprimer, 1176.

IMPOSSIBLE; si ce mot peut être employé avec le verbe *pouvoir*, avec le mot *peut-être*, 881.

IMPOSTEUR; si le subst. et l'adj. ont un fém., 232.

IMPOSTURE; si ce subst. se dit en bonne part, 1176.

IMPRATICABLE; son emploi, 1176.

IMPRÉGNABLE, IMPRÉGNATION; leur prononciation, 45.

IMPRIMER; cas où ce verbe est préférable au verbe *imposer*, 1176.

IMPROMPTU; son orth. au plur., 155, 159. — S'il devrait s'écrire ainsi, 155 note 185.

IMPRUDENCE; s'il se dit au plur., 150, note 164.

IMPUDEUR, IMPUDENCE; ne pas confondre ces deux mots, 150, notes 163 et 165.

IMPUISANCE; s'il a un plur., 150, note 162. — S'il se dit des choses; s'il se dit des hommes, *ibid.*

IMPUNI; si cet adj. est susceptible de compar., 254.

IMPUTER; préposit. que demande ce verbe devant un infin., 629.

INABORDABLE, INACCESSIBLE; leur régime, 294.

INAPERÇU; son acception, 1177.

INCENDIE; son genre, 128.

INCENDIE, EMBRASEMENT; leur acception, 1130.

INCERTAIN; observ. sur son rég., 293.

INCESSAMMENT; étymol. de cet adv., 825.

INCLÉMENCE; s'il se dit au plur., 149, note 155.

INCLUS; 728 et 1098.

INCOGNITO; sa prononc., 45.

INCOMPARABLE. V. *Inimitable*.

INCOMPATIBLE, INCONCILIABLE; si l'on peut au sing. en faire usage sans la prép. *avec*, 293.

INCONCEVABLE, INCONSOLABLE; leur régime, 294.

INCONNU; son régime, 294.

INCURABLE; s'il a un rég., 294.

INDÉCENCE; quand il se dit au plur., 149, note 156.

INDÉFINI; s'il y a des articles ind., 207, note 234.

INDÉFINI (Prétérit); 446 et 656. — V. le mot *Prétérit*.

INDEMNÉ, INDEMNITÉ, INDEMNISER; leur prononc., 56.

INDÉPENDAMMENT; place et rég. de cet adv.; 818 et note 413.

INDICATIF; ce qu'exprime ce mode, 447 et 653. — Emploi de ses temps, 654 à 660. — Voy. les mots *Présent*, *Imparfait*, *Prétérit déf.* et *indéfini*, *Prétérit antérieur*, *Plus-que-parfait*, *Fictur*, et le mot *Formation*, lettre F.

Dans quel cas on doit mettre à l'indicatif le verbe de la proposit. subord., 665, note 282. — Dans quel cas on doit faire usage

de ce mode, quoiqu'on ait fait usage de l'interrog., 669. — Avec quels verbes il faut employer, *ibid.* — Dans quel cas le verbe *sembler* demande l'indic., 671. — Dans quel cas on doit faire usage de l'indic., quand la proposit. subord. est liée à la proposition princip. par un des pron. relat. *qui*, *que*, *dont*, *où*, etc., 673. — Conjonct. qui demandent l'indic., 676, note 389. — Quel est le verbe, dans la phrase composée, qui prescrit le temps que l'on doit employer, 685. — Correspondance des temps de l'indic., 686. — A quels temps de l'indic. correspondent le présent de l'indicatif, l'imparfait, les prétérêts, le plus-que-parfait, les futurs, les conditionnels, 686, 687. — Rapport de correspondance qui résulte entre les temps du mode indicatif, quand deux verbes sont unis par *que*, 687. — A quel temps de l'ind. correspondent les temps du subjonctif, 692. — Orth. du prés. de l'ind. à la 1^{re}, 2^e et 3^e pers. sing. et plur., 956, 957. — S'il est permis de supprimer, dans quelques verbes, la lettre *s*, à la 1^{re} pers. sing. du présent de l'indic., 956. — Si dans tous les verbes et à tous les temps simples, la 2^e pers. sing. a touj. un *s*, *ibid.* — Comment s'orth. la 3^e pers. des verbes en *dre* et en *cre*, 957. — Si la 1^{re} pers. plur. a toujours un *s*, *ibid.* — Comment se termine la 2^e et la 3^e pers. plur. de tous les temps simples, *ibid.* — Différence entre *Croyez-vous qu'il le fera?* et *Croyez-vous qu'il le fasse*, 1108.

INDICE; son genre, 128.

INDICIBLE; sa signific., 1170.

INDIGNE; son véritable emploi, 1119. — V. *Digne*.

INDIGNER (S'); préposition que demande ce verbe devant un infin., 629.

INDIGNITÉ; quand se dit au plur., 149 note 157.

INDISCRÉTION; s'il se dit au pl., 149, n. 158.

INDOCILE; son rég., 288.

IN-DOUZE, IN-SEIZE, IN-FOLIO; leur orthographe au plur., 156, 158.

INDULGENT; régime de cet adj., 295.

INDUSTRIE; emploi que *Racine* a fait de ce mot, 1177.

INÉBRANLABLE; son rég., 295.

INÉGAL; si cet adj. a un plur. au masculin, 241.

INESTIMABLE; sa signification et son emploi, 1177.

de ce mode, quoiqu'on ait fait usage de l'interrog., 669. — Avec quels verbes il faut employer, *ibid.* — Dans quel cas le verbe *sembler* demande l'indic., 671. — Dans quel cas on doit faire usage de l'indic., quand la proposit. subord. est liée à la proposition princip. par un des pron. relat. *qui*, *que*, *dont*, *où*, etc., 673. — Conjonct. qui demandent l'indic., 676, note 389. — Quel est le verbe, dans la phrase composée, qui prescrit le temps que l'on doit employer, 685. — Correspondance des temps de l'indic., 686. — A quels temps de l'indic. correspondent le présent de l'indicatif, l'imparfait, les prétérêts, le plus-que-parfait, les futurs, les conditionnels, 686, 687. — Rapport de correspondance qui résulte entre les temps du mode indicatif, quand deux verbes sont unis par *que*, 687. — A quel temps de l'ind. correspondent les temps du subjonctif, 692. — Orth. du prés. de l'ind. à la 1^{re}, 2^e et 3^e pers. sing. et plur., 956, 957. — S'il est permis de supprimer, dans quelques verbes, la lettre *s*, à la 1^{re} pers. sing. du présent de l'indic., 956. — Si dans tous les verbes et à tous les temps simples, la 2^e pers. sing. a touj. un *s*, *ibid.* — Comment s'orth. la 3^e pers. des verbes en *dre* et en *cre*, 957. — Si la 1^{re} pers. plur. a toujours un *s*, *ibid.* — Comment se termine la 2^e et la 3^e pers. plur. de tous les temps simples, *ibid.* — Différence entre *Croyez-vous qu'il le fera?* et *Croyez-vous qu'il le fasse*, 1108.

INDICE; son genre, 128.

INDICIBLE; sa signific., 1170.

INDIGNE; son véritable emploi, 1119. — V. *Digne*.

INDIGNER (S'); préposition que demande ce verbe devant un infin., 629.

INDIGNITÉ; quand se dit au plur., 149 note 157.

INDISCRÉTION; s'il se dit au pl., 149, n. 158.

INDOCILE; son rég., 288.

IN-DOUZE, IN-SEIZE, IN-FOLIO; leur orthographe au plur., 156, 158.

INDULGENT; régime de cet adj., 295.

INDUSTRIE; emploi que *Racine* a fait de ce mot, 1177.

INÉBRANLABLE; son rég., 295.

INÉGAL; si cet adj. a un plur. au masculin, 241.

INESTIMABLE; sa signification et son emploi, 1177.

INEXCUSABLE; son emploi, 1143.
 INEXORABLE; son rég., 295.
 INEXPLICABLE; son rég. et s'il se dit des pers., 295.
 INFATIGABLE; son rég., 296.
 INFECTER, INFESTER; si ces deux verbes ont la même signific., 1178.
 INFÉRIEUR, INFIDÈLE; leur rég., 296.
 INFÉRIEUREMENT; place et rég. de cet adv., 818 et note 413.
 INFERNAL; son plur., 236.
 INFIME; si cet adj. est susceptible de comparaison, 255.
 INFINITÉ; quand on doit, après ce collect. partit., employer le sing. ou le plur., 591.
 — Synt. du mot *infinité*, 1179. — Voy. le mot *Sorte*.
 INFINITIF; prononc. des infinit. en *er*, suivis ou non suivis d'une voyelle, 64. — Si l'*e* des infinit. en *er* peut rimer avec l'*e* ouvert, *ibid.*, note 41. — Ce qu'exprime ce mode, 448 et 681. — Combien on distingue de temps dans l'infinit., *ibid.* — Ce que chacun d'eux désigne, *ibid.* — Quels temps on forme avec le présent de l'infinit., 500. — Sa fonction, 681. — Si l'on doit mettre à l'infinit. tout verbe placé immédiatement après un autre verbe, 682. — Si on emploie l'infinitif comme nom avec l'article et avec d'autres adject., 683. — Si on préfère le mode infinit. à l'indic. ou au subj., *ibid.* — Dans quel cas l'infinitif serait une faute, 684. — A quoi il est essentiel que l'infinit. précédé d'une préposit., se rapporte, pour éviter toute équivoque, *ibid.* — Ce qui doit déterminer l'accord ou le non accord du participe passé du verbe, conjugué avec l'auxil. *avoir*, et suivi d'un verbe à l'infinitif non précédé de préposit., 754. — d'un verbe à l'infinit. précédé des prépositions à ou de, 764. — Orthogr. des temps de l'inf., 960 et suiv.
 INFORMER (S'); s'il dit plus que s'enquérir, 527. — Régime impropre donné à ce verbe, 649.
 INGÉNIEUX, INGRAT; leur rég., 296.
 INGÉRER (S'); préposit. que demande ce verbe devant un infinit., 629.
 INHABILITÉ; si *inhabilité* est bon, 1179.
 INIMITABLE, INCOMPARABLE, INDICIBLE; 1170.
 INITIAL; si cet adj. a un plur. au masculin, 241.
 INLISIBLE; son emploi, 1168.

INJURIEUX; son rég., 296.
 INJUSTICE; s'il se dit au pluriel, 150, note 161.
 INN; prononc. des mots qui commencent par *inn*, 13.
 INNOCENCE; s'il se dit au pluriel, 151, note 166.
 INNOCENT, INNOMBRABLE; leur prononciation, 13.
 INONDER; son emploi au fig., 1179.
 INQUIET; sa signific. suivi des préposit. *de* ou *sur*, 297. — S'il peut être remplacé par *inquiétude*, 297.
 INSATIABLE; son rég., 297.
 INSECTE; son genre, 128.
 INSÉPARABLE; son rég., 297.
 INSOLENT; son rég., 297; — s'il se dit des choses, 1179.
 INSPECTEUR; son féminin, 231.
 INSPIRATEUR; son fém., 234.
 INSPIRER; préposit. que demande ce verbe devant un infinit., 629.
 INSTAMMENT; étym. de cet adv., 825.
 INSTANCES; dans quel sens il n'a pas de sing., 164, note 200.
 INSTANTANÉ; si cet adj. s'écrit ainsi, 235.
 INSTINCT; sa prononc., 39.
 INSTRUIRE; sa conjug., 564. — Son présent défini actuel, *ibid.* — Préposition qu'il demande suivi d'un infinitif, 612, note 379.
 INSTRUMENTAL; s'il a un plur. au masc., 245.
 INSULTANT; si ce mot peut être suivi de *contre*, 1180.
 INSULTE; son genre ancien, 95, 133, noté 107.
 INSULTER; si ce verbe peut avoir un rég. direct, 1179.
 INTERDIRE; sa conjug., 560. — Si *vous interdites* est préférable à *vous interdisez*, *ibid.*
 INTÉRESSER (S'); préposit. que demande ce verbe devant un infinit., 613, note 380.
 INTERJECTION; à quoi sert cette IX^e partie d'orais., 924. — Comment elle se divise, *ibid.* — S'il est bon d'écrire indistinctement les interject. *ah!* et *ha!* *ô!* *oh!* et *ho!* *eh!* et *hé!* *ibid.* — Ce qu'exprime chacune d'elles, 925. — Pourquoi cette différence d'orthogr., *ibid.* — Emploi des interj. 926. — Leur place, 927. — Si l'interject. prend l'inflexion du genre et du nombre, *ibid.* — Où elle est plus usitée,

ibid. — Liste des interjections et des exclamations, 927 à 929.
 INTERLIGNE; s'il est touj. masc., 108 et note 61.
 INTERMÈDE; son genre, 128.
 INTERPRÈTE; son emploi au fig., 1180.
 INTERROGATIF (*Point*); emploi de ce signe orth., 996. — Sa place, dans le cas où une période exprime l'interrog. dans toutes les phrases partielles, 997.
 INTERROGATION; s'il n'est point un cas où l'interrog. n'exprime point le doute; et alors si, dans ce cas, le verbe de la proposition subord. se met au subjonct., 669. — Si, dans l'interrog., *pas* ou *point* font un sens différ., 877, 878.
 INTERROGATIVE (*Phrase*). Voy. le mot *Interrogatif*.
 INTERROGER; son emploi en poésie, 1180.
 INTERSTICE, INTERVALLE; leur genre, 128.
 INTONATIONS; comment on doit les observer dans les trois sortes de prononc., 87.
 INTRÉPIDE; s'il prend un rég., 280.
 INTRIGANT, INTRIGUANT; pourquoi cette manière différ. d'écrire le même mot, 961.
 INVAINCU; son emploi, 1181.
 INVECTIVER; si *investiver* quelq'un peut se dire, 1181.
 INVENTAIRE; son genre, 128.
 INVENTEUR; son fém., 231.
 INVERSION; 1018. — Voy. le mot *Hyperbate*.
 INVESTIGATION; sa signification, 1181.
 INVINCIBLE; si on peut lui donner pour rég. la préposit. à, 298.
 INVULNÉRABLE; son rég., 298.
 INVITER; préposit. que demande ce verbe devant un infinit., 613.
 Ir; conjug. des verbes régul. dont l'inf. est ainsi terminé, 483; — des verbes irrég. ou défect., 526 à 541.
 Ir, IER; prononc. des mots qui ont cette termin., 63.
 IRE, IR; dans quel cas il faut écrire par *ire* l'infinit. des verbes où l'on entend le son *ir*, 962.
 IRIS; son genre, 1181.
 IRR; prononc. des mots commençant par *irr*, 65.
 IRRATIONNELLE, DÉRAISONNABLE; leur signific., 1182.
 IRRÉGULIERS (*Verbes*); conjug. des verbes irrég. de la 1^{re} conjug., 519 à 526; — de la 2^e conjug. 526 à 541; — de la 3^e conj.,

541 à 554; — de la 4^e conjug., 554 à 573. — Les observ. sur chacun de ces verbes sont à la suite de chaque conjug.
 IRRITER; son emploi, 1182.
 IRRUPTION; sa signific., 1138.
 ISSIR; temps en usage, et sa significat., 534.
 ISTHME; son genre, 128.
 IVOIRE; son genre, 128, note 90.
 IVRE; son rég., 281.
 IYRESSE; s'il se dit au plur., 151, note 167.

J

J; son genre, 35 et 1165. — Sa pron. 54. — Son usage, *ibid.*
 J'AI; sa prononc., 457.
 JAILLIR, REJAILLIR; emploi de chacun de ces verbes, 1182. — Si *jaillir* se dit au figuré, *ibid.*
 JALOUX; son rég.; cas où il peut être suivi de la préposit. *sur*, 298. — Son emploi comme subst., *ibid.*
 JAMAIS; comment avec cet adv. s'emploient les noms appellat., 846. — Si *jamais* avec la négative demande toujours *ne*, *ibid.* note 414. — S'il demande la suppress. de *pas* dans la phrase subord., 874.
 JAN; terme de jeu, 1183.
 JARS; son cri, 1073.
 JE; fonction de ce pron. pers., 312. — En quoi dans les phrases interrog. se change l'*e* muet du verbe qui précède *je*, 313, note 270. — Ce que l'on doit faire lorsque dans ce cas le changement produit un son désagréable, 314. — Si c'est du plur. qu'il faut faire usage quand au lieu de *je* on emploie *nous*, 323. — Sa répétit., 435. — Si c'est l'accent aigu ou l'accent grave que l'on met sur l'*e* des verbes employés à l'indicatif et suivis de *je*, 972.
 JÉSUS, JÉSUS-CHRIST; leur prononc., 68, 72. — Abrév. du mot *Jésus-Christ*, 970.
 JETER; dans quels temps ce verbe prend deux *t*, 512.
 JEUDI; Voy. *Semaine*.
 JEUNE; sa signific. placé avant ou après son subst. 271, note 259.
 JEUNESSE; n'a pas de plur., 151. — quand ce mot s'écrit avec une majusc., 968.
 JEUX DE MOTS; dans quel cas ils sont permis, 1034

JOACHIM; sa prononc., 54.
 JOINDRE; dans quel sens ce verbe demande à, et dans quel sens il demande avec, 1183.
 JOINT (Ci-); 728, 1098.
 JONCHETS; si *houchets* doit se dire, 1183.
 JOUER; sa conjug., 507. — Comment il s'orthographe au futur, 509. — Son emploi comme terme de musique, 1183.
 JOUIR; si l'on peut dire: *il jouit d'une mauvaise réputation, d'une mauvaise santé*, 1184.
 JOUJOU; son orth. au plur., 167.
 JOURS (Noms des); leur genre, 121. — Dans quel sens ce mot n'a pas de sing., 164.
 JOUVENEAU; son fém., 235.
 JOVIAL; s'il a un plur. au masc., 245.
 JUGER; ce que c'est, 91.
 JUGER; son emploi et sa signific., 1185.
 JUJUBE; son genre, 133.
 JURER; préposit. que demande ce verbe devant un infin., 630.
 JUSQUE; ce qu'exprime cette préposit., 805. — Dans quel cas on peut l'écrire avec un *s* final, *ibid.* — Ce que marque *jusqu'à, jusqu'aux*, 805. — Cas où l'*e* final de *jusque* s'élide, 977.
 JUSQU'A AUJOURD'HUI; s'il est permis d'écrire *jusqu'aujourd'hui*, 831.
 JUSTE; si ce mot prend touj. l'accord, 259.
 JUSTICE; dans quel cas il s'écrit avec une initiale majusc., 968.

K

K; son genre, 35 et 1186. — Sa prononc., 54. — Pour quels mots on en fait usage, *ibid.*
 KAKATOËS; sa prononciation, 20.
 KIRSCH-WASSER; son étymol., 1186. — Sa prononc., 73.

L

L; son genre, 35 et 1186. — Sa prononc. au commencement, au milieu et à la fin des mots, 54. — Quel son la voyelle *i* placée avant *l* donne à cette lettre, 55. — Sa prononc. en cas de doublement, *ibid.* — Pour quoi on emploie *l* devant *ou*, 394. — Verbes qui prennent dans quelques temps tantôt deux *l*, tantôt un seul, 511. — Cas où cette lettre se redouble, 948.
 LA; 205. — V. le mot *Article*.

LA; 383. — Cas où l'*a* du pron. *la* s'élide, 976. — V. le mot *Le*, pronom.

LA; ce que marque cet adv., 838. — Différ. de signif. avec *ici*, 843. — Si *là* prend toujours l'accent grave, 972. — Dans quel cas on met à la suite de ce mot le tiret, 980. — Dans quel cas on ne le met pas, *ibid.*

LABIAL; s'il a un plur. au masc., 241, 245.

LACRYMAL; son plur., 236.

LACS; sa prononc., 38.

LAIDERON; son genre, 133. — si *laiderone* au fém. est bon, 1186.

LAISSER; si dans la signif. de *permettre*, ce verbe demande une prépos., 602. — S'il demande à dans la signif. de *transmettre*, 643. — S'il demande de dans la signif. de *cesser, s'abstenir*, 643. — Si le participe passé de ce verbe suivi d'un infin. est assujéti aux règles des autres participes, 758. — Examen des object. faites par nombre de Grammairiens qui voudraient que le participe *laissé* suivi d'un infin. ne prit jamais l'accord, 761, note 407.

LAMENTER; son emploi et s'il est bon comme verbe actif, 1186.

LANGAGE; qualités qui contribuent à sa perfection, et ce qui arrive lorsqu'elles ne se rencontrent pas, 1027. — V. *Barbarisme, Solécisme, Disconvenance, Equivoque, Amphibologie*.

LANGUE LATINE; si les mots qui dérivent de cette langue et qui commencent par *h* doivent tous être prononcés sans aspir., 47, note 14. — Si en général ceux qui dérivent d'un mot masc. latin doivent, pour les noms de ville, être du genre masc., et de même pour le fém., 122, note 74.

LAON; sa prononc., 18.

LA où; s'il y a un cas où l'on puisse faire usage de cette locut., 1186.

LAPIN; son cri, 1073.

LA PLUPART; si ce mot, employé abso lum., régit touj. le verbe au plur., 592.

LAQUE; son genre, 108.

LARMES; voyez *Pleurs*.

LARMOYER; sa conjug. et son orth., 513

LARRON; son fém., 1187.

LAS; son régime, 281.

LASSER (Se); préposit. que demande ce verbe devant un infin., 613.

LATÉRAL; son plur., 236.

LATINISME; ce que c'est, 1021.

LAVE-MAINS; si ce mot s'écrit ainsi au sing., 189.

LAVÉ; son emploi au figuré, 1187.

LAW; sa prononc., 73.

LAZZI; sa prononc., 77. — Son orth. au plur., 157, 160.

LE; 205. — Voyez le mot *Article*. — Voyez le mot *Degrés de signification*, pour le cas où il faut que l'article prenne les inflexions du subst. auquel il correspond, 249. — Voy. le mot *Adjectif* pour savoir si l'on doit écrire *les premier et deuxième étages; le premier et le second volume ou volumes*, 212 et 261.

LE; cas où l'*e* de ce mot, comme pronom placé après l'impérat. d'un verbe, doit se prononcer ou ne pas se prononcer, 11, note 1. — Cas où il s'élide, 976.

LE; pronom, moyen de le distinguer de l'article, 384. — Son emploi, *ibid.* — Sa place, *ibid.* — Si plusieurs écrivains qui se sont quelquefois écartés de la règle ont commis une faute, 384. — S'il est invariable lorsqu'il tient la place de toute une proposition ou d'un verbe, 385. — Lorsqu'il tient la place d'un nom, soit commun, soit propre, *ibid.*, — d'un adj. 387. — Si, quand un verbe a deux rég., il est permis d'omettre le pronom *le*, et alors s'il faut dire *payez-lui, ou payez-le-lui*, 388. — Cas où l'on peut ne pas le répéter, *ibid.* — Prendre garde de l'éloigner du subst. auquel il se rapporte, *ibid.* — Cas où *le*, pron., force le partic. à prendre l'accord, 730 et note 397. — S'il faut dire *cette femme n'est pas aussi belle que je l'avais crue, pensée, imaginée*, 765. — Dans quel cas ce pronom rend le participe passé invar., 730 et 765. — Si, après la conj. *que* placée après *aussi, plus, moins*, on peut se dispenser de faire usage de *le*, 833. — Si après un verbe, il peut tenir lieu du même verbe répété au participe, 1011.

LECTURE (Prononc. de *la*); si elle diffère de celle de la déclamat. et de la conversation, 89.

LÉGAL; son plur., 236.

LÉGER; sa prononc., 63, note 40

LÉGISLATEUR; son fém., 233.

LÉGUER; son emploi au fig., 1187.

LÉGUME; son genre, 128. — Son emploi, 1187.

LE LEUR, V. *Le mien*.

LE MIEN, LE TIEN, LE SIEN, LE NÔTRE, LE

VÔTRE, LE LEUR; emploi de ces pron. poss., 339 et suiv. — Faute assez ordinaire qui se commet dans la correspond. entre négociants, 340. — Dans quel cas ces pronoms ne peuvent pas se rapporter à des subst. de choses, *ibid.* — Dans quel cas ils doivent être préférés à un pronom person. correspondant, 340. — Emploi des pron. poss. quand on parle des animaux et des choses, 341. — Cas où ils font les fonctions de substant., 341. — Si *le nôtre, le vôtre* s'écrivent ainsi, 342.

LE MIEUX; 250, 252. — Voyez le mot *Mieux* et le mot *Degrés de signific.*, lettre D.

LE NÔTRE, V. *Le mien*.

LENT; son rég., 298.

LÉOPARD; son cri, 1073.

LE PLUS, LA PLUS; 249. — Voy. le mot *Degrés de signific.*, lettre D.

LEQUEL, LAQUELLE; emploi de ce pronom relatif, 378. — Si l'on s'en sert en sujet ou en rég. dir., *ibid.* — S'il est d'un usage plus étendu en rég. indirect, soit en parlant des pers., soit en parlant des choses, 379. — Voy. *Qui*. — Cas où le pronom *lequel*, régi par la préposition *de* (*duquel, de laquelle*) ne doit pas être préféré à *dont*, 379. — Cas où ce sont les seuls dont on puisse se servir, *ibid.* — Cas où il est indifférent d'employer *de qui* ou *duquel, de laquelle*, 379. — Cas où il est mieux d'en faire usage, *ibid.*; — où il faut les éviter, *ibid.* — Cas où *auquel, à laquelle* sont d'un usage très ordinaire, 380. — Cas où l'on peut indifféremment employer *que* ou *lequel, laquelle*, *ibid.*; — cas où on ne le peut pas, 380. — Voy. *Dont*.

LER; orth. des verbes terminés en *eler*, 509 et suiv.

LES; dans quel cas *les*, article au plur., est mal employé devant un nom propre, 139. — Si on peut dire *les cotes personnelle, mobilière et somptuaire; les premier et second volumes*, 261, 263. — Voy. *Le*.

LE SIEN; 339. — V. *Le mien*.

LE TIEN; 339. — V. *Le mien*.

LETTRES de l'alphabet; combien il y en a de sortes, 2. — Si par le mot de lettres on n'entend pas quelquefois le son et quelquefois le caractère qui sert à exprimer le son, 3. — Ce que c'est que les voyelles pures et simples, 5. — Les voyelles combinées avec d'acires, 17. — Les voyelles nasales, 20. — Les diphthongues, 25. —

Leur prononc., 26. — Dans quel sens on dit une lettre *labiale, linguale, palatale, sifflante, nasale et gutturale*, 33. — Ce que c'est qu'une *consonne*, *ibid.* — S'il faut mettre le *h* au rang des consonnes, 34. — Comment on faisait sonner autrefois les cons., *ibid.* — Genre des lettres suivant l'appellation ancienne et mod., 35. — Table des consonnes, et leur prononciat. au commencement, au milieu et à la fin des mots, 36 à 77. — Prononc. de *gn, ch* et *l*, 45, 53, 55. — Si les lettres de l'alphabet ont un plur., 154. — Pourquoi et dans quel cas on fait usage des lettres appelées *euphoniques*, 317, 393, 479, 521, notes 272, 276, 335. — Des lettres *majusc. minuscules*, 962 à 971. — Voy. les mots *Voyelle, Consonne, Diphthongue, Majuscule, Minuscule, Euphonique*.

LETTRES RADICALES ; ce que c'est, 482.
LEUR, pronom personnel ; prendre garde de le confondre avec l'adjectif pronom. poss. *leur*, 334. — Emploi de *leur* comme pronom pers., *ibid.* — A quelle partie d'raison il est toujours joint, et ce qu'il désigne, 334. — Sa place, 335. — Dans quel cas avec *chacun* on doit employer *leur*, 401.

LEUR, adj. pronom. poss. ; son emploi, 346. — S'il peut se dire des animaux et des choses inanimées, 347. — Comment on peut le distinguer du pronom personnel *leur*, *ibid.* — Voy., pour son emploi et pour sa répétition, *mon, ma, mes*. — Si, dans cette locut. : *tous les maris étaient au bal avec leurs femmes*, le pronom *leurs* est bien écrit sans *s* dans cette locut. : *nous devons approuver leur conduite*, 349. — Se garantir des équivoques que peut causer l'emploi de ce pronom, *ibid.* et 650. — Lorsqu'un verbe est actif, et qu'il n'est point suivi d'un rég. dir., si c'est *leur* que l'on doit employer, 651. — Voy. LE MIEN pour l'emploi du pronom. poss. *le leur*.

LEVER ; si ce subst. peut se dire au plur., 145, note 133.

LE VOILA QUI VIENT, OU LE VOILA QU'IL VIENT ; laquelle de ces locutions est régulière, 816.

LE VÔTRE ; 339. — V. *Le mien*.

LEURRE ; son genre, 128.

LH ; prononc. de ces deux lettres précédées d'une voy., 56.

LIAIS (*Pierre de*) ; 1187.

LIBÉRAL ; son plur., 236.

LIBRE ; ses rég., 298.

LIGUER (*Se*) ; si ce verbe se prend en bonne et en mauvaise part, 1187.

LIMITES ; son genre, 133. — S'il a un sing., 164, note 201.

LINCEUL ; son orthogr., sa prononc. ; mauvais emploi de ce mot, 1188.

LIER (*Se*), v. prononc. ; cas où il faut le faire accorder, cas où il ne le faut pas, 740.

LINGUAL ; si cet adj. a un plur. au masc., 241 et 245.

LINOTTE ; son cri, 1073.

LINTEAU. Voy. *Liteaux*.

LION ; son cri, 1073.

LIQÉFIER, LIQÉFACTION ; leur pron., 61.

LIRE ; sa conjug., 563. — Observ. sur l'emploi de ce verbe, 1188.

LIS ; sa prononc., 68, note 43 ; — son genre 108. — FLEUR de *lis* ; sa prononc., 68.

LISTE de tous les subst. où la lettre *h* est aspirée, 47. — Liste de mots pour lesquels on fait usage d'un *y* grec ayant le son d'un *i*, 14. — Liste des mots dans lesquels il entre un *z*, 76. — Liste d'homon. qui ont une signific. différ. selon qu'ils sont prononcés longs ou brefs, 83. — Liste de subst. de différ. genres, d'une même consonnance, mais sous différ. signific. 105. — Liste de subst. sur lesquels on pourrait avoir quelque incertitude, 124 et les notes. — Liste de subst. qui n'ont pas de plur., 140 et les notes ; — qui n'ont pas de sing., 162 et les notes. — Liste de substant. composés le plus en usage, orthographiés ainsi qu'ils doivent l'être au pluriel, 191. — Liste d'adject. terminés en *al*, et observat. sur la manière de les écrire au plur., 237 à 246. — Liste des verbes pronom. essentiels, nécessaire à connaître pour l'applie. des règles sur les partic., 453. — Liste de verbes irrég., leur conjug. et observat. sur le plus grand nombre d'entre eux, 519 à 573. — Liste de verbes accompagnés d'un infn. nécessaire à consulter pour savoir s'ils doivent se mettre sans rég., 580. — ou être suivis de la prépos. à, 604 à 618 ; — de la préposition *de*, 619 à 639 ; — ou de l'une et de l'autre de ces prép., 639 à 648. — Liste assez étendue de dérivés, 941. — Voy. le mot *Tableau*.

LIT DE PLUME (*Un*) ; s'il faut un *s* à *plume*, 199.

LITEAUX, LINTEAU ; s'il faut dire *serviette à liteaux* ou *linteraux*, 1188.

LITTÉRAL ; s'il a un plur. au masc., 241.

LIVRE ; ses diverses significations, 108.

LLAMA ; sa prononciation, 55.

LOCAL ; son pluriel comme subst., 167, note 214 ; — comme adj., 236.

LOI ; son orth. au plur., 166.

LOIN A LOIN (*De*) ; de LOIN EN LOIN ; si ces deux express. sont également bonnes, 1188.

LOIN QUE ; si cette express. conj. demande le subj., 676, note 389.

LOMBRICAL ; s'il a un plur. au masc., 241.

L'ON ; dans quel cas préférable à *on*, 394.

LONGUES (*Syllabes*) ; comment elles se prononcent, 80. — Voy. le mot *Quantité*.

LORIOT ; son cri, 1073.

LORSQUE ; 888. — V. *Quand, Alors que*.

LOSAÏGE ; son genre, 133.

LOUCHE ; examen de plusieurs phrases louches, 1037.

LOUÉ (*Être*) ; conjug. de ce verbe passif, 493.

LOUER (*Se*) ; pourquoi ce verbe, dans le sens de *se féliciter*, doit être regardé comme verbe pronom. essentiel, 453. — Règle pour son partic., 738.

LOUP ; son cri, 1073.

LOUP-CERVIER, LOUP-GAROU, LOUP-MARIN ; leur plur., 194.

LOUTRE ; son genre, 108.

LOYAL ; s'il a un plur. au masc., 241.

LUI ; emploi de ce pronom. pers. et sa place, 328. — Ce qu'il faut faire quand il est joint à un nom ou à un pronom., 329. — Différence entre ce pronom. et ceux de la première pers., 329. — Dans quel cas *lui* peut être employé en parlant des choses, 330. — Se garantir des équivoques que peut causer l'emploi de ce pronom., 650 et suiv.

LUIRE ; temps en usage, 563.

L'UN L'AUTRE ; emploi de ce pronom indéf., 409. — De quoi tient lieu *l'un*, puis *l'autre*, 409. — Si l'on doit employer *l'un l'autre*, ni *l'un ni l'autre*, au lieu de *les uns les autres*, ni *les uns ni les autres*, quand il est question de plus de deux pers., 410.

L'UN ET L'AUTRE ; ce que ces mots expriment, 411. — Quand on les met au rang des pronom., *ibid.* ; — au rang des adj., *ibid.*

— Si l'on peut se dispenser de répéter le préposit. qui précède le mot *l'autre*, 411. — Quelle règle suivent ces mots employé comme régime, 411. — Essentiel de ne pas confondre *l'un et l'autre* avec *l'un l'autre*, 412. — Si le subst. doit être mis au sing. après *l'un et l'autre*, 413. — Quel nomb. doit prendre le verbe après *l'un et l'autre*, 583.

L'UN OU L'AUTRE ; si c'est le singul. ou le pl. que l'on doit employer avec cette expression, 579.

L'UN NI L'AUTRE (*Ni*) ; 585. — Voy. *Ni*.

LUSTRAL ; s'il a un pl. au masc., 242, 245.

LUTH, LYRE ; si l'on dit *pincer du luth*, de *la lyre*, 1183.

M

M ; son genre, 35, 1189. — Sa prononc. au commencement, au milieu et à la fin des mots, 56, 57. — Son de *m* suivi de l'une des trois lettres *m, b, p*, *ibid.* — Son de *m* en cas de redoublem., 57. — Mots où il se redouble, 949.

MA ; 343. — V. *Mon*.

MACHIAVEL ; sa prononc., 53.

MACHINAL ; si cet adject. a un plur. au masc., 242.

MADAME ; s'il faut touj. écrire ce mot avec une lettre majusc., 967. — Son abrég., 971.

MAGISTRAL ; si cet adject. a un plur. au masc., 245.

MAGNANIME ; sa prononc., 45.

MAINS (*Avoir le van en*), *l'éventail en main* ; si ces deux express. doivent s'écrire ainsi, 203.

MAHOMÉTAN ; son orthogr. au fém., 230.

MAIN-LEVÉE ; son pl., 194.

MAIRE ; s'il faut dire *les préfet et maires de la ville de Paris*, 211. — Voyez le mot *Le* et le mot *Article*.

MAIS ; de quel nombre on fait usage quand cette conjonction est placée avant le dernier sujet sing., 581. — Comment on la considère, 895 et 897. — S'il faut répéter le verbe après *mais*, quand le premier membre de la phrase est affirmatif et le second négatif, ou réciproquement, 1012. — Quand ce mot est employé substantivement, 154, 1262.

MAÎTRE ; si l'on peut écrire *Maître de langues française, anglaise, italienne*, 262,

MAÎTRE-ES-ARTS; son sing. et son plur., 194.

MAJESTÉ; à quelle personne on donne ce titre, 1189. — Si l'on doit dire: *voire Majesté est maître*, ou bien: *voire Majesté est maîtresse*, 1189. — Son abrég., 970.

MAJUSCULES (*Letres*); ce que c'est, et pourquoi elles sont introduites dans l'écriture, 962. — Cas où l'on en fait usage, 962 à 971. — Si le premier mot d'un Discours, les noms propres, le nom de Dieu, les noms des Sciences, des Arts, des Métiers, des Êtres abstraits ou personnifiés, les noms appellatifs, etc., etc., doivent touj. être écrits avec une majusc., *ibid.*

MAL; observ. sur le mauvais emploi que l'on fait de ce mot, 1189. — *Plus mal*. V. *Pis*.

MAL-AISE, MAL-ÊTRE; leur pluriel, 194, 195.

MALGRÉ QUE; si cette locut. conj. demande le subj., 676, note 389. — Son emploi, 806. — Si *malgré que* est d'usage autrement qu'avec le verbe *avoir*, 806.

MAL-ENTENDU; son orthogr. au pluriel, 195.

MALFAIRE; son emploi et son auxil., 562.

MALHONNÊTE; sa signific. placé avant ou après son subst., 271.

MAL PARLER, PARLER MAL; si ces deux express. sont synonym., 1210.

MANCHE; s'il est toujours masc., 108.

MANES; son genre, 128. — S'il a un sing., 164, note 202.

MANGER; sa conjug. et son orthog., 503. — Pourquoi on met un *e* après le *g* dans ce verbe, 504.

MANGOUS; son cri, 1073.

MANŒUVRE; s'il est touj. masc., 108.

MANQUER; quand ce verbe suivi d'un infin. régit à, quand il régit de, 643.

MARATRE; si au figuré il se dit comme nom et comme adj., 1190.

MARCHAND; si, quand ce mot est suivi de la prépos. *de* et d'un subst., il veut touj. que ce subst. soit au sing., 199.

MARCHER; son emploi au fig., 1190.

MARIER; distinction entre marier à et marier avec, 1190.

MARITAL; si cet adj. a un pl. au m. 245.

MARS en carême, Marée en carême; signific. de chacune de ces express., 1191.

MARTIAL; son plur., 236, 242.

MARTYRE; si ce subst. se dit au plur., 152, note 169.

MARTYR, MARTYRE; leurs différentes significat. et leur emploi, 1191.

MASCULIN; son usage, 94. — Variat. de l'usage, 95. — Nombre de subst. auxquels l'usage n'a pas assigné de termin. différ. pour le masc. et pour le fém., 94. — Mots qui sont masc. et fém. 96. — Mots d'une même consonnance, mais qui, sous différ. significat., sont de genre différ., 105. — Substantifs dont la termin. sert à en faire connaître le genre, 116. — Genre des noms de ville en général, 121, 122, note 74. — Liste de subst. masc. sur le genre desquels on pourrait avoir quelque incertitude, 124. — Liste des substantifs fém., 130. — Plusieurs adj. en *al*, qui au masc. n'ont pas de plur. arrêté, 237. — D'autres qui pourraient en avoir, quoique non indiqués dans le Dictionnaire, 245. — Si c'est sur le masc. ou le fém. d'un adjectif terminé par une voyelle qu'il convient de former l'adv., 826. — Si un homme peut dire, je suis plus grand que ma sœur, 1011.

MASSACRANT, TE; si ce mot est français, 1191.

MATÉRIAUX, MATINES; si ces mots ont un sing., 164.

MATIN; si l'on peut dire; *demain matin*, ou bien: *demain au matin*; *demain soir*, ou: *demain au soir*, 1192.

MATINAL, MATINEUX, MATINIER; signific. de chacun de ces mots, 1192.

MATOU; son orthog. au plur., 167.

MATRIMONIAL; si cet adj. a un pl. au masc., 242.

MAUDIRE; sa conjugaison, 561.

MAUVAIS; sa signific. placé avant ou après son subst., 271.

ME; emploi de ce pronom. person., 317. — Sa place, *ibid.* — Quand il se répète, 318. — Quand il est régime du verbe, 730, note 397.

MÉCHANCETÉ; dans quel cas on peut s'en servir au plur., 152, note 170.

MÉCHANT; sa signification placé avant ou après son substantif, 271.

MÉCONTENT; quand il ne se dit qu'au plur., 164, note 203. — Son régime comme adjectif, 281.

MÉDECIN; son fém., 114.

MÉDIAT, IMMÉDIAT; leur véritable signification, 1170.

MÉDICAL, MÉDIAL; s'ils ont un plur. au masc., 242 et 245.

MÉDICINAL; si cet adj. a un pl. au m., 242.

MÉDIRE; s'il est bon de dire: *vous médites*, 560.

MÉDITER; prépos. que demande ce verbe devant un infinit., 630.

MÉFAIRE; son usage, 562.

MEILLEUR; ce qu'il exprime, 247. — De quel mot il est le comparatif, *ibid.* — Pour quel degré de signific. on fait usage de le meilleur, 249. — De quel mot il est le superl., *ibid.*, note 246. — V. pour sa syntaxe, lettre D, le mot *Degrés de signific.* — Si le meilleur demande le subj., 674. — S'il demande la négative, 846, 848, 849.

MELCHISÉDEC; sa prononc., 53.

MÊLER; son emploi au propre et au fig., 1192.

MÊLER (*Se*); dans le sens de *s'occuper de*; son rég. avant un infin., 630.

MEMBRES DE LA PHRASE; quels ils sont, 1040. — Ce que c'est que le *Sujet*; l'*Attributif* ou *Verbe*; l'*Objet* ou *Régime direct*; le *Terme* ou *Régime indirect*; le *Circonstanciel*; le *Conjonctif* et l'*Adjonctif*, 1041 à 1043. — Analyse de chacun des membres d'une période, sous ses différents aspects, 1043. — Membres indispensables pour rendre une phrase complète, 1044. — V. les mots *Phrase*, *Construction gramm.*, pour la place de chacun des membres de la phrase.

MEMBRU, MEMBRÉ; si l'on peut dire: *cet homme est bien membré*, 1193.

MÊME; son emploi comme adjectif, 420. — comme adverbe, 422. — Dans quel cas on écrit *nous-même*, *vous-même* sans *s*, 421, note 280. — Sa signific. placé avant ou après son subst., 1262.

MÊME QUE (*De*). V. lettre D.

MÊME (*A*); si cette expression peut être employée avec *être*, *mettre*, 1193.

MÉMOIRE; s'il est toujours masc., 108.

MÉNACER; son régime devant un inf., 630.

MÉNAGER; rég. de cet adj., 299.

MENT; si les noms terminés en *ment* et dérivés d'un verbe en *ayer*, *oyer*, *ier*, *ouer* et *uer*, prennent toujours un *e* muet avant la dernière syllabe, 514, note 363. — Comment se forment les adverbes qui ont cette terminaison, 827.

MENTAL; s'il a un pl. au masc., 242, 245.

MENTIR; sa conjug., 534. — Si *je mens* est correct, *ibid.* — Son auxil., *ibid.*

MÉPRIS; s'il se dit au pl., 151, note 168.

MER; son emploi au fig., 1193.

MER MÉDITERRANÉE, MER ROUGE; si ces mots doivent être écrits ainsi, 964.

MERCREDI; sa prononc., 62.

MÈRE; si ce mot prend l'accent grave, 313, note 270.

MÉRIDIONAL; son plur. au masc., 236.

MÉRITER; préposit. que demande ce verbe devant un infin., 630.

MERLE; son cri, 1073.

MERVEILLE (*Faire*), et *faire des MERVEILLES*; leur signific., 1193.

MES. V. *Mon*.

MÉSANGE; son genre, 133. — Son cri, 1073.

MESSAGER, ÈRE; son emploi en poésie, 1194.

MESSEOIR; temps qui sont en usage, 544, 549.

MESSIRE-JEAN; son plur., 175, 184. — Si *Missire-jean* est bon, 1194.

MESURE (*A*); son emploi, 1157, 1194.

MÉTAL, MÉTAIL; leur emploi, 1194.

MÉTAUX; genre des noms des métaux, 121, note 72. — Pourquoi ils ne prennent pas la marque du plur., 140, note 116.

MÉTIER (*Noms de*); dans quel cas ils doivent prendre une majusc., 965.

METTRE, SE METTRE; leur conjug., 563. — Préposit. qu'ils demandent devant un inf., 614.

METTRE A MÊME; 1193.

METTRE SA CONFIANCE; 1101.

MEURT-DE-FAIM, MEZZO-TERMINE; leur plur., 195.

MI-AOÛT, MI-CARÊME; leur plur., 195.

Mi; son emploi, 195, 1194.

MICHEL; MICHEL-ANGE; leur prononc., 53.

MIDI, MINUIT; si l'on peut dire: *Sur les midi*, *sur les minuit*; *midi ont sonné* ou *sont sonnés*, 1194. — Voy. *Après midi*, lettre A.

MIEN; V. *le Mien*.

MIEUX, PLUS; quand l'un doit être préféré à l'autre, 844. — Si cette phrase: *J'ai gagné mieux de cent francs*, est correcte, 845.

MIEUX; pour quel degré de signif. s'emploie cet adv., 246. — Dans quel cas l'article est nécessaire devant *mieux*, 249, note 244. — V., pour la syntaxe de *le mieux*, lettre D, *Degrés de signific.* et le mot *Plus*. — Si, lorsqu'un subst. est modifié par

meieux, il faut faire usage du subj., 674. — Ce que *meieux* signifie, 844. — Si, avec *meieux*, il faut se servir de la prépos. *de* avant le second infin., *ibid.* — Quand *meieux* doit être préféré à *plus*, *ibid.* — Si *meieux* demande toujours *ne* dans la phrase subordonnée, 846. — S'il demande la suppress. de *pas*, 875. — Si, avec cet adv., *pas* est préférable à *point*, 877.

MILAN; son cri, 1073.

MILLE, MIL, MILLES; observat. sur chacun de ces mots, 1195. — Si *Mille* se dit pour un nombre incertain, 1196. — Quand il perd sa dernière syllabe, 1195. — Dans quel cas il prend la marque du pluriel, 1196.

MILLE-PIEDS, MILLE-FEUILLES; s'ils s'écrivent ainsi au sing., 195.

MILLE-FLEURS; comment s'écrit au sing., au pl., 195.

MINABLE; si ce mot est français, 1196.

MINE; son emploi au fig., 1196.

MINISTRE; son genre et son emploi, 128, note 91.

MINUIT; son genre, 128, note 92. — V. *Midi*.

MINUSCULES (*Letres*); ce que c'est, et dans quel cas il faut préférer les lettres majusc., 962 à 971. — Voy. le mot *Majuscule*.

MISÈRE; dans quel cas ce mot peut se dire au pl., 152, note 171.

MISÉRICORDE; s'il a un plur., 152.

MISÉRICORDIEUX; son emploi et son rég., 299.

MODE; s'il est touj. masc., 109.

MODES; ce que c'est, et à quoi ils servent, 446. — Combien il y en a, *ibid.* — Ce que chacun d'eux exprime, 447 et suiv. — Leur emploi, 653 à 685. — V. les mots *Indicatif*, *Conditionnel*, *Impératif*, *Subjonctif*, *Infinif*.

MODIFICATION; si un adj. ou un partic. peut être modifié par *celui*, *celle*, 359.

MODULER; son emploi au fig., 1196.

MŒURS; sa prononc., 67. — S'il a un singulier, 164.

MOI; sa fonction, 314. — Quand il se joint à *je*, à *nous*, à *vous*, 314, 315. — Emploi de *moi*, après une prépos., 316, — après une conj., *ibid.*, — ou bien quand le verbe est à l'impératif, *ibid.* — Place de ce pronom, *ibid.* — A quel temps se met le verbe après *moi*, suivi de *qui*, 308. —

Si *moi qui s'intéresse* est correct, *ibid.* — Cas où *moi* s'élide, 978.

MOINDRE; de quels mots il est le comparatif, 247.

MOINDRE (*Le*); fonction de ce superl., 249, note 244. — Si, lorsqu'un subst. est modifié par ce mot, il faut faire usage du subj., 674, note 386 *bis*. — Si *moindre* demande *ne* dans la phrase subord., 846 et suiv.

MOINEAU; son cri, 1073.

MOINS; pour quel degré de signif. on fait usage de *moins*, 247. — V. lettre D, *Degrés de significat.*, et lettre P au mot *Plus* pour la syntaxe de *le moins*. — Dans quel cas l'art. est nécessaire devant *moins*, 249, notes 244 et 245. — Si lorsqu'un substantif est modifié par *le moins*, il faut faire usage du subjonctif, 674. — Si, lorsque *moins* est répété, il faut faire usage de la conjonct. *et*, 828. — Si *moins* demande toujours la négative, 846, 849, 852. — Si, avec cet adv., *pas* est préférable à *point*, 875.

MOINS QUE (*A*); 846, note 414. — Voyez, lettre A, à *moins que*.

MOINS (*Rien*), *rien de moins*; 890. — V. le mot *Rien*.

MOISSON; si *moisson de gloire* peut se dire, 1196.

MOITIÉ; si ce mot s'emploie dans le style noble, 1197.

MÔLE; s'il est touj. masc., 109.

MOLLESSE; s'il a un plur., 152.

MOMENTANÉ; s'il s'écrit ainsi au masc., 235.

MON, MA, MES; emploi de ces adjectifs pronominaux possessifs, 343. — Ce que l'on doit faire, lorsque le pron. pers. n'ôte pas l'équivoque, *ibid.* — Dans quel cas les adj. pronom. se remplacent par l'art., 344. — Dans quel cas ils se répètent, *ibid.* — Si *mes père et mère* est une locution correcte, 345.

MONACAL; si cet adj. a un plur. au masc., 245.

MONOSYLLABE; son genre, 128.

MONSIEUR; son abréviation, 970.

MONSIEUR; sa prononc., 62. — Quand on écrit *Monsieur*, *Madame* avec une majusc., 967. — Son abrég., 971.

MONT, MONTAGNE; leur acception, 1197.

MONTAIGNE; sa prononc., 13.

MONTAGNE; genre des noms de montagne, 121. — S'ils s'écrivent par une majusc., 963

MONTAGNEUX, MONTUEUX; leur acception, 1197.

MONTER; son auxil., 473. — Si *monter en haut* peut se dire, 1015, note 442.

MONTICULE; son genre, 123 et 128.

MONTRER; son rég. avant un inf., 614.

MORAL; son plur., 236. — Sa place; s'il se dit des personnes, 1171.

MORALE; si ce subst. a un plur., 152.

MORALITÉ; si l'on peut présentement le dire des personnes, 1172.

MORS. Voyez *Frein*.

MORT, MORTE; sa signific. placé avant ou après son subst., 271, 272.

MORTEL; si cet adj. est suscept. de compar., 254.

MORTE-SAISON; son plur., 195.

MORUE (*Des marchands de*), *de harengs*; si l'on doit écrire ainsi ces mots, 199.

MOT, dans quel cas cette express. demande la suppress. ou l'emploi de *pas*, 875.

MOTS; ce qu'ils expriment, considérés comme sons, 2; — considérés comme moyen de rendre nos pensées, 2 et 91. — Leur division, *ibid.*

Table de mots qui ont une signif. différ. selon qu'ils sont prononcés longs ou brefs, 83. — Règle pour le genre des Mots composés, 123; — pour les Diminutifs, *ibid.*, — pour la manière d'écrire au plur. les mots composés, 170 à 197.

Si le premier mot d'un Discours quelconque, de toute Proposition nouvelle, doit toujours être écrit par une majusc., 962. — Si un mot a plusieurs sens différ., quel est celui que l'on écrit avec une initiale majusc., 965.

Arrangement des mots dans la Phrase expositive, dans la Phrase impérative, et dans la Phrase interrogat., 1003.

Dans quel cas la répétit. de mots, quoique superflus, est autorisée, 1014. — Dans quel cas les jeux de mots ne sont pas interdits, 1034.

MOU; si l'u peut se changer en l, 16. —

Son plur., 236, note 240.

MOUCHE; son cri, 1073.

MOUCHER; si l'on peut dire: *Je mouche beaucoup*, 1233.

MOUCHETTES; s'il a un sing., 164. — Voy. *Porte-mouchettes*.

MOUDRE; sa conjug., 558 et 564.

MOUFLE, MOULE; s'ils sont touj. masc., 109, note 62.

MOUILLE-BOUCHE; son pl., 182.

MOURANT; si cet adj. peut avoir de pour rég., 299.

MOURANT; cas où ce mot est adj. verbal, et prend l'accord, 712. — cas où il est partic. présent et est invar., *ibid.*

MOURIR; son auxil. et sa conjug., 534. — Quand ce verbe devant un infin. demande *de*, 631. — Si *il a été fait mourir* est correct, 1198. — Si *mourir d'un boulet de canon*, si *mourir d'aller* sont de bonnes locut., *ibid.*

MOUSSE; s'il est touj. masc., 109.

MOUSSEUX, MOUSSU; leur emploi, 1198.

MOUTON; son cri, 1073.

MOUVOIR; dans quel style les temps de ce verbe sont en usage, 544.

MUFLE; 1074. — V. le mot *Animaux*.

MUGIR; acception de ce mot au fig., 1198.

MUGISSANT; cas où ce mot est adj. verbal, et prend l'accord, 709; — cas où il est partic. présent, et est invar., *ibid.*

MUNICIPAL; son plur., 236.

MÛR; si l'on met un accent circonf. sur ce mot, lorsqu'il est adj., 973.

MURMURATEUR; son emploi comme adj. et comme subst., 1199.

MUSÉUM; 1074. — V. le mot *Animaux*.

MUSICAL; si cet adj. a un plur. au masc., 245.

MUSIQUE (*Un marchand de*), *d'estampes*; si *musique*, *estampes* doivent être écrits ainsi, 199.

N

N; son genre, 35, et 1199. — Sa prononciation au commencement, au milieu, et à la fin des mots, 57. — En cas de redoublement, 58. — Prononc. de *solennel*, *hennir*, *hennissement*, *ibid.* — V. lettre V, *Voy. nasales*. — Dans quels verbes et dans quels mots *n* se double, 512 et 950.

NACRE; son genre, 133.

NAÏF; son emploi comme subst. et comme adj., 1199.

NAIN; son fém., 1199.

NAÏTRE; son auxil., sa conjug., 564.

NARCISSE; son genre, 128.

NASAL, NATAL; si ces adject. ont un plur. au masc., 242.

NASALES (*Voyelles*); 20 et suiv. — Voyez le mot *Voyelles*.